

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 mai 2023 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Madame Sophie Denoncourt, greffière par intérim qui prend note des délibérations.
Madame Tania Tremblay, directrice générale

EST ABSENT(E) :

Monsieur Tony Bolduc conseiller

Madame la mairesse, Lise Michaud, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 20 h 03.

2023-05-304 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-305 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-1009 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE C06-470 POUR AUTORISER ÉGALEMENT LES USAGES DES CLASSES D'USAGES C1 – COMMERCE D'ALIMENTATION, C2 – COMMERCE DE VENTE AU DÉTAIL, C3 – SERVICE PERSONNEL ET C4 – SERVICE PROFESSIONNEL ET AUTRES SERVICES.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier d'apporter des modifications au règlement de zonage 2022-1009;

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné le 4 avril 2023 et l'adoption du projet de règlement également le 4 avril 2023;

CONSIDÉRANT la consultation publique concernant ces modifications qui a eu lieu le 16 mai 2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte le second projet de règlement 2022-1009-03 modifiant le règlement de zonage, et ce, sans modification.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-306 DEMANDE DE PIIA VISANT LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE POUR LE 22, RUE MCDIARMID.

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée a été déposée pour le 22, rue Mcdiarmid;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise et analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT que la demande a été traitée selon les critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, extraits du règlement 2022-1014 sur les PIIA;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et est résolu:

- QUE ce Conseil accorde la demande de PIIA au 22, rue Mcdiarmid visant le retrait du bois de la façade extérieur et l'installation de l'acier de couleur expresso, semblable à la couleur existante.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-307 DEMANDE DE PIIA VISANT LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE POUR LE 14, RUE DES HÊTRES.

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée a été déposée pour le 14, rue des Hêtres;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise et analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT que la demande a été traitée selon les critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, extraits du règlement 2022-1014 sur les PIIA;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil accorde la demande de PIIA au 14, rue des Hêtres visant la rénovation de la façade d'une maison unifamiliale isolée.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-308 DEMANDE DE PIIA VISANT LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE POUR LE 68, RUE VALLÉE.

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée a été déposée pour le 68, rue Vallée;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise et analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT que la demande a été traitée selon les critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, extraits du règlement 2022-1014 sur les PIIA;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et est résolu:

- QUE ce Conseil accorde la demande de PIIA au 68, rue Vallée visant :

- le changement du revêtement des murs extérieurs en vinyle et canexel couleur gris brume;
- Le soffite et fascia de la toiture de couleur gris;
- Les ouvertures des portes et fenêtres de couleur gris brume.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-309 DEMANDE DE PIIA VISANT LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE POUR LE 18, RUE MARS.

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée a été déposée pour le 18, rue Mars;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise et analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT que la demande a été traitée selon les critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, extraits du règlement 2022-1014 sur les PIIA;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et est résolu:

- QUE ce Conseil accorde la demande de PIIA au 18, rue Mars visant le changement d'une section du revêtement du mur actuel en aluminium pour du canexel modèle renard roux.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-310 DEMANDE DE PIIA VISANT LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE POUR LE 47, RUE DE BEAUDRY.

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée a été déposée pour le 47, rue de Beaudry;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise et analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT que la demande a été traitée selon les critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, extraits du règlement 2022-1014 sur les PIIA;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil accorde la demande de PIIA au 47, rue de Beaudry visant :
 - le remplacement de la porte d'entrée en une porte en aluminium de couleur noir;
 - la peinture de la porte à l'étage et celle du garage de couleur noir;
 - le remplacement de la rampe du balcon à l'étage en aluminium de couleur noir.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-11 DEMANDE DE PIIA VISANT LA CONSTRUCTION D'UN ABRI D'AUTO D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE POUR LE 48, RUE GAÉTAN.

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la construction d'un abri d'auto d'une maison unifamiliale isolée a été déposée pour le 48, rue Gaétan;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise et analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT que la demande a été traitée selon les critères d'évaluation relatifs à l'architecture des bâtiments, extraits du règlement 2022-1014 sur les PIIA;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil accorde la demande de PIIA au 48, rue Gaétan visant la construction d'un abri d'auto de 15' x 20' d'une maison unifamiliale isolée.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-312 NOMINATION - SECRÉTAIRE DIRECTION POLICE.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de secrétaire à la direction - police depuis le 27 avril 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage à l'interne et à l'externe du 21 avril au 5 mai pour le poste, tel que l'exige la convention collective SFCP, section locale 3153;

CONSIDÉRANT que deux candidatures ont été reçues de l'interne et que 13 candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT que comme les candidatures provenant de l'interne sont des employés permanents, l'article 9.07a de la convention collective trouve application;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des ressources humaines et par la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par la conseillère Stéphanie Felx et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Christelle Casavant-Provost au poste de secrétaire à la direction - police;
- QUE cette nomination soit effective à compter du 22 mai 2023;
- QUE comme elle occupe le poste de préposée au guichet unique et cour municipale, qu'elle partage son temps entre la direction - police et la cour municipale le temps que son poste soit comblé;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SFCP, section locale 3153, sous la classe 3, échelon 3.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-313 AJOUT AU CONTRAT. APPEL D'OFFRES PUBLIC 2023-11-TP – RESURFAÇAGE DU RANG SAINT-CHARLES ET DU BOUL. SALABERRY O.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 2023-11-TP pour le resurfaçage du rang Saint-Charles et du boulevard Salaberry Ouest;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. s'est avérée être le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT qu'effectuer tous les travaux en même temps que le projet du boul. Salaberry O et du rang Saint-Charles apporte une économie considérable au projet de la réfection du chemin de l'usine et la réfection de la chaussée du boul. Salaberry O;

CONSIDÉRANT les coûts de réparation et d'entretien du chemin de l'usine;

CONSIDÉRANT l'état de la chaussée suite à l'affaissement près du ponceau;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des travaux publics et génie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- D'autoriser l'ajout au contrat 2023-11-TP auprès de l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour effectuer la réfection du chemin de l'usine et la réfection de la chaussée du boul. Salaberry, sur la base des prix forfaitaires soumis pour un montant de 50 569.84 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE ces dépenses soient imputées comme suit :
 - Chemin de l'usine : Règlement d'emprunt #2020-991
 - Réfection de chaussée affaissée: Règlement d'emprunt #2022-1024 #TP22022.
- Qu'un transfert budgétaire puisse être effectué au besoin afin de respecter l'imputation budgétaire conformément à la charte du ministère.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-314 OCTROI DE CONTRAT. APPEL D'OFFRES PUBLIC 2023-33-TP – FOURNITURE ET INSTALLATION D'AFFICHEURS DE VITESSE.

CONSIDÉRANT que le 12 avril 2023, la direction du greffe a procédé à une demande de soumissions par voie d'appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'afficheurs de vitesse;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 10 mai 2023 à 11 h 05;

CONSIDÉRANT que trois soumissions ont été reçues soit :

- Signalisation Kalitec inc. : 54 450.00 \$ à l'exclusion des taxes
- SignoServices inc. : 64 911.00 \$ à l'exclusion des taxes
- Signel Services inc. : 68 343.00\$ à l'exclusion des taxes

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission reçue est conforme et est 36 % inférieure à l'estimation qui en avait été faite;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de circulation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat 2023-33-TP pour la fourniture et l'installation d'afficheur de vitesse radar à message à la firme Signalisation Kalitec inc., pour un montant de 54 450.00 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit imputée à même le surplus et un transfert budgétaire pourra être effectué au besoin afin de respecter l'imputation budgétaire conformément à la charte du ministère.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-315 AUTORISATION DE SIGNATURE. ENTENTE DE COLLABORATION POUR L'IMPLANTATION DES FEUX RECTANGULAIRES À CLIGNOTEMENT RAPIDE (FRCR) À L'INTERSECTION DE LA ROUTE 138 AVEC LA RUE WILLIAM/DES ÉRABLES À MERCIER - MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et est résolu:

- QUE ce Conseil autorise la mairesse, madame Lise Michaud, ainsi que la directrice générale, madame Tania Tremblay, à signer pour et au nom de la Ville l'entente de collaboration pour l'implantation des feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) à l'intersection de la route 138 avec la rue William/des Érables à Mercier avec le ministère des Transports.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-316 MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2023-04-203 - STRUCTURE SALARIALE DES CADRES.

CONSIDÉRANT la résolution 2023-04-203;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE la résolution 2023-04-203 soit modifiée de la façon suivante :
 - o La première conclusion de la résolution est modifiée par la suivante :
QUE ce Conseil modifie la structure salariale des cadres de la façon suivante :
Directeur - Communications et relations avec les citoyens : D2-10 à E2-4
Directeur - Loisirs, culture et vie communautaire : E1-12 à E2-12
Directeur - Ressources humaines : E1-12 à E2-12
Directeur - Urbanisme, permis et inspection : E1-12 à E2-12.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-05-317 ACHATS D'ÉCRANS (MONITEURS) - RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE.

CONSIDÉRANT que notre spécialiste TI a fait des recherches chez différents fournisseurs afin de trouver un modèle d'écran correspondant à nos besoins au meilleur rapport qualité/prix;

CONSIDÉRANT que sa recommandation est d'acheter les écrans auprès d'Amazon;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil autorise l'achat de 10 écrans auprès d'Amazon;
- QUE cette dépense de 1 289.80 \$ avant taxes soit immobilisée au projet TI23001 du PTI et financée via le fonds de roulement sur une période de trois ans;
- QUE cette résolution abroge la résolution 2023-05-250 à toutes fins que de droits.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 10.

La période de questions a eu lieu à 20 h 10.

2023-05-318 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité